



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E120173

VALABLE JUSQU'AU 07/07/2027

ÉDITÉ LE 29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/06/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 533309472 RCS

Siret : 533 309 472 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9264309

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000022253243904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000022253243904

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : NRJ PLOMBERIE CHAUFFAGE

Sigle : NRJ PLOMBERIE CHAUFFAGE
22 RUE DU BOULEAU
66380 PIA

Téléphone : 04 68 67 37 00

Fax :

Portable : 0673459243

Site Internet : <http://www.nrj-plomberie.com>

E-mail : contact@nrj-plomberie.com

Responsabilité légale :

REGNIER STEPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ²	23/06/2026
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/06/2026
5241	Installation de chauffage solaire et ecs	23/06/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.